SAINT LOUIS
DES FRANÇAIS

ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Charte du Vivre Ensemble

Charte du Vivre Ensemble
Etablissement Saint Louis des Français
Annexe pour section AEFE – Collège (6ème à 3ème)

L'établissement Saint Louis des Français possède une section homologuée AEFE. Afin que le fonctionnement de cette section soit conforme au code de l'éducation français et aux directives du Ministère de l'Education nationale pour le Secondaire, il est nécessaire d'adapter certains éléments de la Charte du vivre ensemble, règlement intérieur de l'établissement, pour les seules classes homologuées du collège, de la 6ème à la 3ème.

Sont donc instaurées trois nouvelles instances :

La Commission éducative

La commission éducative est composée du directeur général, du directeur adjoint, et d'un professeur membre de l'équipe de *Convivencia* ainsi que d'un représentant des parents membres du Conseil d'établissement, tous deux proposé par le Directeur général en début d'année. Sont également conviés à y siéger le CPE, le coordinateur de niveau, le conseiller d'orientation-psychologue et le professeur principal du niveau et de la classe concernés. Le cas échéant, le directeur général peut solliciter la présence de l'infirmière ou d'autres professeurs.

Elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement et de favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée : mesures de préventions et d'accompagnement, mesures de responsabilisation, mesures alternatives aux sanctions. Elle est également consultée en cas d'incidents impliquant plusieurs élèves.

Les missions de prévention de lutte contre le harcèlement et contre les discriminations que lui attribue l'article R. 511-19-1 du code de l'éducation, sont confiées à l'équipe de *Convivencia* (vivre ensemble et climat scolaire).

(Article R. 511-19-1 du code de l'éducation)

Le Conseil de discipline

Il est presidé par le Directeur général, et composé du directeur adjoint et du CPE ayant en charge l'élève ou les élèves concernés, du directeur en charge des affaires financières, de 4 professeurs issus de l'équipe de *Convivencia* (vivre ensemble et climat scolaire) et d'un représentant des personnels administratifs et techniques issus également de l'équipe de *Convivencia*, de trois représentants de parents issus du Conseil d'établissement et des deux représentants élèves du conseil d'établissement.

Acte à portée pédagogique, le conseil de discipline sanctionne un élève qui a manqué de manière grave au règlement intérieur de son établissement.

Le conseil de discipline a compétence pour prononcer les sanctions suivantes, qui sont donc inscrites au règlement intérieur spécifique à la section homologuée AEFE par le biais de cette annexe à la Charte du Vivre ensemble:

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- la mesure de responsabilisation, inférieure ou égale à 20 heures ;
- l'exclusion temporaire inférieure ou égale à 8 jours de l'établissement ou de l'un de ses services annexes ;

- l'exclusion définitive de l'établissement ou de l'un de ses services annexes.

La mesure de responsabilisation et l'exclusion temporaire ou définitive peuvent être assorties d'un sursis partiel ou total.

(R. 511-30 et suivants du code de l'éducation)

Le conseil de Vie collégienne

Présidé par le Directeur général ou, par délégation, par le Directeur adjoint du cycle 3 ou celui du cycle 4, , le Conseil de Vie collégienne est constitué des délégués des classes de 6ème et du cycle 4, de deux membres de l'équipe de *Convivencia* (climat scolaire et Vivre ensemble) et d'un parent membre du Conseil d'établissement.

(Loi n.º 2013-595 du 8 juillet 2013 /Décret n.º 2016-1631 de 29-11-2016 / Circulaire n.º 2016-190 de 7-12-2016)

L'élève :	Les responsables légaux :

AMOR Y VERDAD SE UNEN
JUSTICIA Y PAZ SE ABRAZAN

AMOUR ET VÉRITÉ SE RENCONTRENT
JUSTICE ET PAIX S´EMBRASSENT

SAINT LOUIS
DES FRANÇAIS

Calle de Portugalete 1, 28223. Pozuelo de Alarcón - Madrid

INFORMATION: (+34) 91.352.05.17
www.stlouisfrancais.com